



Découvert et surendettement

Par **fredo59**, le **03/12/2007** à **18:32**

Bonjour,

Ma banque m'a accordé une facilitée de trésorerie malgré un dossier de surendettement qui date de 2001, aujourd'hui mon compte présente un découvert important, pensez-vous que je risque une saisie sur salaire et la visite d'un huissier. Je garde le contact avec ma conseillère mais en ce moment je suis en arrêt de travail pour une futur hospitalisation .

Merci de me répondre
Cordialement